

## Surmonter ensemble les périodes de crise : pour une coopération transfrontalière durable

Le Bureau du Conseil Rhénan, le parlement trinational de la région du Rhin supérieur, s'est réuni aujourd'hui en visioconférence. Outre la préparation de la prochaine Séance plénière, les échanges portaient notamment sur la situation du Rhin supérieur relative à l'épidémie du Covid-19.

Au début de la réunion, le Bureau a exprimé sa profonde tristesse suite à la disparition de Jean-Marie Zoellé, Maire de Saint-Louis et membre du Conseil Rhénan, et de Pierre Meyer, ancien Directeur des relations internationales du Conseil régional d'Alsace, qui avaient consacré une grande partie de leur vie professionnelle à la coopération trinationale dans le Rhin supérieur. Au nom de tous les membres du Conseil Rhénan, le Bureau adresse à leur famille et leurs proches ses plus sincères condoléances.

### Appel à un plan transfrontalier de lutte contre les pandémies et à un assouplissement des mesures pour les travailleurs frontaliers

Dans sa résolution « Coopération transfrontalière au regard de la pandémie du Covid-19 », le Bureau se félicite de la solidarité dans la région trinationale qui s'est notamment exprimée lors de l'accueil de patients dans les pays voisins. Certains domaines peuvent cependant encore être améliorés, en élaborant en particulier un plan transfrontalier de lutte contre les pandémies et en facilitant le quotidien des travailleurs frontaliers dans la région.



« Pour leur trajet domicile-travail, les travailleurs frontaliers ne doivent pas être désavantagés par rapport à leurs collègues par des bouchons ou de longs détours en raison des contrôles aux frontières. Par ailleurs, la possibilité d'effectuer des achats sur le chemin du retour sans risque d'amende doit être assurée dans tout l'espace frontalier », déclare Josha Frey, Président du Conseil Rhénan.

Les membres du Bureau notent que les mesures visant à protéger la population de certains territoires, comme la fermeture ou des entraves au passage des frontières, entraînent de lourdes conséquences pour la mobilité dans la région frontalière. Des effets à long terme sur la région du Rhin supérieur doivent être évités. Dans ce contexte, le Bureau condamne fermement l'hostilité et les insultes de toutes sortes subies par les citoyens de l'espace frontalier en raison de leur nationalité ou de leur lieu de résidence. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les frontières devront être ouvertes pour l'ensemble de la population.

### Feuille de route pour 2020 : le développement durable dans le Rhin supérieur

Le travail des instances transfrontalières régionales est essentiel pour préparer la suite de la crise sanitaire actuelle. Comme annoncé dans ses priorités thématiques pour l'année 2020, le Conseil Rhénan s'engagera en faveur du développement durable dans la région : outre les questions de protection du climat et de préservation de la biodiversité, les réflexions porteront également sur la participation à la vie sociale de l'ensemble de la population dans l'espace frontalier et sur un développement économique durable.

### Prochaines échéances

La prochaine Séance plénière du Conseil Rhénan est prévue pour le 29 juin 2020. Vous trouverez l'actualité du Conseil Rhénan sur : [www.conseilrhenan.org](http://www.conseilrhenan.org)

Plus d'informations :

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / [kleinert@oberrheinrat.org](mailto:kleinert@oberrheinrat.org)

**La coopération dans le Rhin Supérieur :**



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.